



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du Jeudi 4 mars 2021 à 19h00 à la salle des fêtes**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Anouck SARTON, Didier ELZEARD, Yves BARTHALAÏS, Anne-Marie FABRE, Patrick RANOCCHI, Noredine FRIH, Thomas BETH, Christine FOURNIER, Véronique GENSUL

Membres excusés : Didier NICARD pouvoir à Jean-Marie BARRAL

Membres absents : Céline REGNAULT, Lucie ANTHOINE

Secrétaire de séance : Patrick RANOCCHI

En cours de conseil

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Noëlle ROUX, Anouck SARTON, Didier ELZEARD, Yves BARTHALAÏS, Anne-Marie FABRE, Patrick RANOCCHI, Noredine FRIH, Thomas BETH, Christine FOURNIER, Véronique GENSUL

Membres excusés : Didier NICARD pouvoir à Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG pouvoir à Anne-Marie FABRE

Membres absents : Céline REGNAULT, Lucie ANTHOINE

Secrétaire de séance : Patrick RANOCCHI

ORDRE DU JOUR :

- 5- CA 2020 budget principal
- 6- Affectation du résultat budget principal
- 7- CA 2020 budget annexe camping
- 8- Affectation du résultat budget annexe camping
- 9- Plan de financement restauration petit patrimoine
- 10- Plan de financement desserte forestière
- 11- Plan de financement aménagement de la traversée du village
- 12- Plan de financement acquisition livres
- 13- Participation FSL 2021
- 14- Assiettes des coupes de bois
- 15- Opposition transfert compétence PLU à la CCSP
- 16- Création de poste
- 17- Convention de mise à disposition d'une salle à la CCSP
- 18- Questions diverses

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/01/2021 adopté à l'unanimité soit 13 voix.

Un conseiller souhaite préciser que suite à l'avis positif de la CRE pour le projet d'aspersion, l'implication des deux élus ont permis de finaliser la première étape.

5- CA 2020 budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2020 du budget principal.

Un élu aimerait connaître le montant des dépenses en moins suite à la pandémie de Covid-19. Une élue aimerait savoir si l'indemnité du conseiller délégué a été votée. La délibération sera envoyée au conseil.

L'adjoint présente le bilan des différentes opérations d'investissement.

L'étude sur la falaise St Etienne est inscrite chaque année mais n'a pas encore été réalisée. Elle devra l'être car des subventions ont été obtenues.

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 11 votes pour.

6- Affectation du résultat budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

7- CA 2020 budget annexe camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2020 du budget camping.

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 11 votes pour.

8- Affectation du résultat budget annexe camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 du budget camping.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

9- Plan de financement restauration petit patrimoine

L'adjointe en charge de la culture présente cette délibération. Elle explique que dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel communal, il convient de restaurer des chapelles et un oratoire (ce patrimoine n'est pas classé) et de solliciter dans le cadre du dépôt de demandes de subvention les partenaires financiers, la Région sud dans le cadre du plan concerté et le département.

La commission du patrimoine du 19/11/2020 s'était rendue sur place.

Il s'agit des chapelles St Pierre, St Etienne, St Croix et de l'oratoire Notre Dame de l'Assomption.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

10- Plan de financement desserte forestière

M. le Maire donne connaissance au Conseil municipal du projet en objet qui porte sur :

- La rénovation de la route forestière de l'Eyrette sur une longueur totale d'environ 4,2 km

- La rénovation de la route forestière de Serre-Buzard sur une longueur totale d'environ 2,5 km. (en dehors des tronçons déjà bétonnés) ;

- La rénovation de la route forestière de l'Alpet sur une longueur totale d'environ 2,5 km. ;

- Le reprofilage / compactage / création de renvois d'eau sur les pistes forestières de la cabane de l'Alpet et de Belle Aiguette pour une longueur totale d'environ 3,8 km. ;

Ces travaux figurent dans le plan d'action du " Schéma d'amélioration de la desserte forestière Moyenne Durance " et sont donc susceptibles d'être subventionnés à 80%.

C'est un projet similaire aux travaux fait route de la Cascade en 2019-2020.

Il précise que la route de Clos Jaunier pourrait être rénovée lors d'un prochain dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

11- Plan de financement aménagement de la traversée du village

La Commune de Châteauroux les Alpes porte un projet d'aménagement de la traversée du village, de cheminement piétonnier.

Monsieur le Maire explique que suite à un premier examen des demandes de subvention, il convient de modifier le plan de financement.

Un élu explique qu'il craint pour les finances futures de la commune au vu du montant du projet.

Monsieur le Maire explique que le Contrat Plan Etat Région 2021-2027 des financements supplémentaires pourraient être apportés.

Un élu explique que suite à la réunion publique le plan de financement pourrait être amené à être modifié.

Cette délibération est adoptée avec 12 voix pour et 1 abstention.

12- Plan de financement acquisition livres

L'adjointe présente cette délibération qui concerne l'achat de livres en gros caractères. Une subvention peut être accordée par le Centre National du Livre. Un dossier sera donc déposé afin de renouveler les livres en gros caractères.

Une élue aimerait savoir si le bilan annule de la médiathèque a été envoyé. Ce point sera vérifié.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

13- Participation FSL 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal une demande de participation de la commune de Châteauroux les Alpes, au « Fonds de Solidarité pour le Logement » géré par le Conseil Départemental.

Le tarif par habitant est de 0,40 €, selon la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2021 (source Insee) soit 1229 habitants.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

14- Assiettes des coupes de bois

Délibération ajournée.

15- Opposition transfert compétence PLU à la CCSP

L'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme renoué, dite «loi ALUR», a instauré le transfert de la compétence plan local d'urbanisme (PLU) des communes aux intercommunalités à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi.

La commune de Châteauroux a déjà délibéré en janvier 2017 contre le transfert de cette compétence à la CCSP. Suite aux dernières élections et au renouvellement du conseil municipal il convient de redélibérer sur cette opposition.

Un élu demande si toutes les communes ont délibéré. Le maire répond que toutes s'opposent au transfert de la compétence.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

16- Création de poste

Délibération créant un emploi d'agent de maîtrise principal pour l'embauche d'un agent afin de pallier à un départ à la retraite d'un agent des services techniques.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/04/2021

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Agents de maîtrise territoriaux

Grade : Agent de maîtrise principal - ancien effectif : 0 ; nouvel effectif : 1

L'embauche est faite sous forme de mutation.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

17- Convention de mise à disposition d'une salle à la CCSP

Les locaux de la CCSP étant saturés, la commune propose la mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la mairie. Cette délibération permettra la signature de la convention de mise à disposition et l'encaissement des recettes.

Un élu demande si la CCSP a pris une assurance pour la location de la petite salle.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

18- Questions diverses

- Le maire donne lecture au conseil municipal d'un courriel d'un habitant au sujet d'un projet de ferme photovoltaïque sur son terrain. La commission Energie l'avait rencontré en fin d'année 2020 et n'avait pas donné de suite positive à son projet. Un courrier officiel de la mairie lui sera envoyé.
- Le maire explique qu'il a eu un rendez-vous avec la Poste. L'adressage devient obligatoire, la Poste va donc envoyer une proposition en mairie.
- Le Plan communal de sauvegarde doit être fait par la commune, c'est une obligation Une réunion est prévue en mairie le 19 mars sur ce sujet avec un bureau d'études.
- Le maire demande au conseil si les fenêtres récupérées au bâtiment les mathieux pourraient être revendues aux particuliers.
- Le maire informe le conseil qu'il y aura une coupure d'électricité au quartier St Claude le 8 mars.
- Le maire donne lecture d'un courrier des habitants du hameau de St Alban au sujet de la route d'accès. Le maire s'est rendu sur place rapidement. Une commission voirie est organisée la semaine suivante afin de rencontrer les habitants et de rendre compte des travaux à effectuer.
Une élue remercie le Maire d'avoir envoyé les services techniques s'occuper de la route de Pré Sabens qui était en mauvais état.

- Un élu souhaite savoir où en est l'affaire de la muande rénovée aux Pinées. Le maire explique qu'il a contacté le propriétaire et que celui-ci doit régulariser la situation.
- Un élu explique que suite à une étude globale sur les énergies renouvelables il a pris contact avec la Région et l'Ademe pour connaître les financements sur le photovoltaïque et l'hydroélectricité. L'Ademe va envoyer un cahier des charges afin de savoir comment ils participent.
- Un élu a une réflexion sur la taxe aux pylônes perçues par RTE, il pense que symboliquement cette recette pourrait être utiliser annuellement pour des projets sur la transition énergétique.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h43.

**Le Maire,
J-M BARRAL**



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J-M Barral', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'CASTEAU-ROUCLES ALPES-MARITIMES' around the perimeter and the number '0850*05380*' in the center. The stamp also features a small emblem in the center.